



La Réserve de biosphère

de Camargue (delta du Rhône)

Entre le fleuve Rhône et la mer Méditerranée, la Réserve de biosphère de Camargue correspond à l'ensemble du delta biogéographique du Rhône. Zone naturelle immense, elle se situe entre deux régions très densément peuplées aux portes des agglomérations de Montpellier, Nîmes, Arles et Marseille.

Paysage horizontal, la Camargue présente pourtant des bombements sources de diversité : bourrelets alluviaux des bras anciens et actuels du Rhône et cordons dunaires élaborés par les courants marins et les rivages historiques de la Méditerranée.

Date de création 1977, extension au Gard en 2006

Superficie 193 000

Nombre d'habitants 110 000 (220 000 en été)

Régions PACA, Occitanie

Départements Bouches du Rhône, Gard

Nombre de communes 17

Structures de coordination Parc naturel régional de Camargue
Syndicat mixte Camargue gardoise



©PNRC

Entre ces replis, se répartissent des terres basses occupées par les lagunes bordées de steppes salées, les marais à roselières en partie exploités pour la coupe du roseau et les étangs - dont le plus grand, Vaccarès, couvre 6 500 ha. La teneur en sel du sol et des eaux, les fortes variations des conditions d'inondations, les caprices du climat méditerranéen et la gestion humaine de l'eau conditionnent la richesse biologique du delta du Rhône.

Les paysages agricoles de la Camargue sont composés de prairies humides et de sansouïres dédiées à l'élevage des taureaux et chevaux, d'anciens marais convertis en rizières, de lagunes aménagées pour l'exploitation du sel et de cultures maraichères, d'arboriculture et de viticulture sur les cordons dunaires et les contreforts des Costières. Le maillage hydraulique nécessaire à cette agriculture est omniprésent. Il conditionne la gestion de ces zones agricoles et de manière indirecte celle des milieux naturels adjacents.



© S. Baudouin

Contact

com@parc-camargue.fr



Les actions

Les trophées de la Réserve de biosphère

Un concours qui récompense des projets concrets, participatifs et innovants mettant l'accent sur les relations entre l'homme et la nature sur le territoire du Delta du Rhône.

A travers ces trophées, la Réserve de biosphère de Camargue apporte son soutien à des initiatives et des projets exemplaires visant à une prise en compte des grands enjeux identifiés sur son territoire (diversité et qualité des milieux, gestion de l'eau, savoir-faire et savoir vivre en Camargue). Les projets doivent porter sur des actions concrètes menées sur le territoire par des collectivités, des écoles, des associations, des entreprises, des particuliers... En plus d'offrir une véritable vitrine de reconnaissance et une bonne visibilité des projets soutenus, les projets lauréats, désignés par un jury de personnalités locales, reçoivent chacun 1000 € pour leur bonne mise en œuvre. Ce concours est l'occasion de développer la connaissance et l'appropriation de la Réserve de biosphère par les acteurs du territoire en valorisant leurs actions tout en les accompagnant dans l'amélioration continue de leurs pratiques en faveur du développement durable.



©M.Mercier – PNRC

La charte d'engagement des éco-acteurs

Participation et engagement volontaire des acteurs locaux vers plus de durabilité.

La Charte d'engagement a pour but de faire partager et reconnaître les valeurs du territoire, tant sur le plan de ses richesses patrimoniales que sur celui de l'engagement des éco-acteurs dans les principes du développement durable et du respect des ressources naturelles. La charte permet de faire profiter aux acteurs du territoire de l'image positive véhiculée par le programme Man and Biosphère (MaB) de l'UNESCO. Pour être reconnu et bénéficier des effets de cette démarche, la notion de progrès doit guider les engagements de chacun, l'attachement au territoire doit être bien réel afin d'en défendre ses valeurs, tout comme la volonté de partager et de confronter ses expériences et ses idées avec une diversité d'acteurs. La Charte valorise les démarches de labellisation et de progrès existantes à ce jour : le réseau des acteurs du Tourisme durable du Parc naturel régional de Camargue, le réseau des ambassadeurs du patrimoine « Biodiversité et Paysages » du Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise notamment, en capitalisant les expériences, compétences et savoirs. L'idée est de créer du lien entre toutes ces démarches parallèles.



© Syndicat Camargue Gardoise

CamAdapt : adaptation aux changements globaux

Etudier les capacités d'adaptation de la société et de son système de décision face aux changements

Prairies fleuries, concours agricole

Récompenser les bonnes pratiques de gestion (pelouses, prairies humides et de fauche) par le rôle de l'élevage dans le maintien de la biodiversité des zones humides